

Guide des parents 2025-2026



École élémentaire
Félix-Leclerc

50, chemin Célestine
Toronto, ON
M9R 3N3

Téléphone: (416) 397-2075

<http://felixleclerc.csviamonde.ca>
<https://www.facebook.com/EcoleElementaireFelixLeclerc>



Conseil scolaire Viamonde

csviamonde.ca

Table de matières

Conseil scolaire Viamonde – un clin d’œil	2
Mot de la direction	3
Mission, Vision, Valeurs du Conseil Viamonde	4
Mission, Vision, Valeurs de l’école	5
Langue – Culture – Identité.....	8
Code de conduite.....	10
Droits et responsabilités.....	10
Déroulement de la journée.....	12
Guichet Viamonde	16
Conditions météorologiques	16
Transport scolaire	17
Garde légale	18
Société d’aide à l’enfance	18
Communications aux parents.....	19
Devenir accompagnateur pour les sorties éducatives.....	19
Devenir bénévole à l’école Félix-Leclerc.....	20
Vérification du casier judiciaire	20
Faire une visite à but pédagogique à l’école Félix-Leclerc.....	21



Conseil scolaire Viamonde

csviamonde.ca

Le Conseil scolaire Viamonde en un clin d'œil

Viamonde est le seul conseil scolaire laïque de langue française du Centre-Sud-Ouest ontarien. Ses 57 établissements scolaires, soit 41 écoles élémentaires physiques, 16 écoles secondaires, sont répartis sur un territoire qui va de Windsor, à l'ouest, jusqu'aux frontières de Trenton, à l'est, puis de la péninsule du Niagara, au sud, aux frontières du parc Algonquin, au nord. Viamonde opère aussi un programme scolaire élémentaire en mode virtuel.

Les atouts de Viamonde pour vos enfants :

- ❑ **Des écoles francophones et de taille humaine en Ontario.** On y vit et on y étudie en français. Et le nombre d'élèves par classe étant prescrit, chaque membre du personnel connaît chaque élève, ce qui favorise un climat de confiance et d'entraide.
- ❑ **Des enseignantes et des enseignants bien outillés et pour qui la réussite scolaire est une priorité quotidienne.** Ils encourageront vos enfants à l'étude et à l'effort, tout en les aidant à former leur jugement et leur personnalité. De plus, l'enseignement est adapté pour que chaque élève développe tout son potentiel.
- ❑ **Des valeurs humanistes :** effort, générosité, inclusion et ouverture au monde et à sa diversité culturelle.
- ❑ **Un enseignement de l'anglais et du français qui vise la pleine maîtrise de ces deux langues.**
- ❑ **Des services et programmes pour tous les goûts et besoins :**
 - [services d'éducation spécialisée](#) et en [animation culturelle](#);
 - [programmes d'apprentissage des jeunes enfants](#), de [maieure haute spécialisation](#), de [baccalauréat international](#) et [programmes d'excellence](#).
- ❑ **Des technologies de pointe pour appuyer l'enseignement,** comme des tableaux blancs interactifs, des ordinateurs, des tablettes électroniques et un environnement Internet sans fil.
- ❑ **Des activités culturelles et sportives nombreuses et variées.**
- ❑ **Des diplômes reconnus partout au Canada et à l'étranger.**

Mission, vision et devise

Mission

Viamonde, chef de file en éducation, se dédie à offrir des écoles novatrices à taille humaine où les élèves sont des citoyennes et citoyens du monde.

Vision

Engagé vers l'excellence en éducation, Viamonde est reconnu comme un allié indispensable à la réussite et au bien-être collectifs.

Devise

« Franchement exemplaire »

Nos écoles ne suivent pas les meilleures pratiques, elles les définissent!

MOT DE LA DIRECTION

Chers parents, tutrices et tuteurs,

C'est avec plaisir que j'assume le rôle de direction par intérim de l'école élémentaire Félix-Leclerc, jusqu'au retour de Mme Barbosa cet hiver. Au nom de tous les membres du personnel, je souhaite la bienvenue à tous les parents, tutrices, tuteurs, les autres membres des familles et surtout aux élèves qui nous reviennent et qui joignent la grande famille de l'école Félix-Leclerc pour l'année scolaire 2025-2026.

À l'école Félix-Leclerc, tous les membres du personnel font en sorte d'offrir un milieu sécuritaire, accueillant et sensible aux diversités et aux cultures qui enrichissent notre communauté scolaire. En tant qu'école de langue française, nous favorisons une vie scolaire et culturelle active pour tous les élèves et leurs familles. Votre contribution à notre grande famille scolaire est essentielle dans la mise en œuvre d'un milieu scolaire inclusif et riche en expériences et en apprentissages pour tous les élèves qui fréquentent notre école.

Cette année scolaire 2025-2026 sera remplie de projets enrichissants et d'activités engageants, planifiés par notre équipe scolaire extraordinaire et je suis convaincue que votre enfant pourra s'épanouir et développer des connaissances, des habiletés et des valeurs essentielles.

Au plaisir de vous rencontrer prochainement !

Renée Gauthier Directrice par intérim
Ana Barbosa Directrice



Conseil scolaire Viamonde

csviamonde.ca

MISSION, VISION ET VALEURS À L'ÉCOLE FÉLIX-LECLERC

Notre Mission

Cultiver l'excellence et la fierté francophone pour former les citoyens éclairés de demain.

À l'École Élémentaire Félix-Leclerc, notre mission est de cultiver l'excellence académique tout en renforçant la fierté francophone au sein de chaque élève. Nous nous engageons à façonner les citoyens éclairés de demain, capables de s'adapter avec succès à un monde en constante évolution et de contribuer activement et efficacement à la société.

Excellence académique et fierté francophone

Nous visons l'excellence dans tout ce que nous entreprenons. Notre école est un lieu où chaque élève est encouragé à atteindre son plein potentiel académique tout en développant une profonde fierté pour la culture francophone. Cette fierté, qui s'étend au-delà de la langue, est le fondement de notre identité éducative.

Formateurs de citoyens éclairés et engagés

Nous croyons en la responsabilité de former des citoyens éclairés et engagés. Notre programme éducatif vise à développer des compétences essentielles telles que la pensée critique, la résolution de problèmes et la collaboration, tout en mettant l'accent sur les valeurs de respect, d'empathie et de responsabilité sociale.

Adaptation dynamique à un monde en mouvement

Dans un monde en perpétuel changement, nous préparons nos élèves à exceller. Notre enseignement se fonde sur l'adaptabilité, la créativité et la résilience. Nous équipons nos élèves des compétences nécessaires pour naviguer avec succès dans un environnement en constante évolution, en favorisant une pensée flexible et novatrice.

Contribution active et efficace à la société

Nous croyons que l'éducation va au-delà de la salle de classe. Nos élèves sont encouragés à contribuer de manière active et efficace à la société. Nous les inspirons à devenir des agents du changement positif en leur fournissant les outils nécessaires pour s'impliquer dans leur communauté et au-delà.

Innovation et différenciation pédagogique

Pour réaliser notre mission, nous innovons continuellement avec des ressources pédagogiques novatrices et des méthodes d'enseignement différenciées. Nous comprenons que chaque élève a des besoins uniques et des styles d'apprentissage variés. Notre engagement envers la différenciation personnelle assure que chaque élève reçoive le soutien nécessaire pour réussir.



Conseil scolaire Viamonde

csviamonde.ca

Épanouissement guidé et soutenu

Nous croyons en l'épanouissement holistique de chaque élève. À travers un soutien personnalisé et bienveillant, nous créons un environnement où ils peuvent grandir, apprendre et s'épanouir. Notre équipe d'éducateurs dévoués est là pour guider nos élèves vers l'atteinte de leurs objectifs et aspirations.

Ensemble, en tant que communauté éducative, nous nous engageons à incarner cette mission chaque jour. En promouvant l'excellence académique, en renforçant la fierté francophone et en formant des citoyens éclairés et engagés, nous contribuons à façonner un avenir meilleur pour nos élèves et pour la société dans son ensemble.

Notre vision

Créer un environnement dynamique, inspirant et bienveillant, centré sur la réussite éducative et le bien-être de chaque élève.

À l'École Élémentaire Félix-Leclerc, notre vision est de créer un environnement dynamique et bienveillant où chaque élève peut s'épanouir, réussir et se développer pleinement. Nous sommes résolument centrés sur la réussite éducative et le bien-être de chaque apprenant, les inspirant à atteindre leur plein potentiel et à devenir des citoyens actifs, engagés et prêts à relever les défis de demain.

Un environnement dynamique et bienveillant

Nous aspirons à offrir un environnement éducatif qui stimule la curiosité, la créativité et l'apprentissage continu. Notre école est un lieu où chaque élève est accueilli avec bienveillance et respect, où la diversité est célébrée et où chacun peut s'épanouir en toute confiance.

Centrés sur la réussite éducative et le bien-être de chaque élève

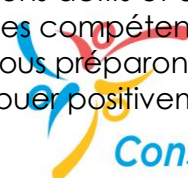
Notre priorité absolue est d'assurer la réussite éducative de chaque élève. Nous mettons en place des programmes et des ressources qui répondent aux besoins individuels, favorisant la croissance holistique tant sur le plan académique que personnel. Le bien-être mental, émotionnel et physique de nos élèves est au cœur de notre approche éducative.

Atteindre son plein potentiel

Nous croyons en la capacité illimitée de nos élèves. Notre école vise à inspirer chaque apprenant à rêver grand et à travailler avec détermination pour atteindre son plein potentiel. Nous encourageons la prise d'initiatives, la confiance en soi et la persévérance dans la poursuite de leurs objectifs.

Citoyens actifs, engagés et prêts à affronter les défis

Nous formons nos élèves à devenir des citoyens actifs et engagés dans leur communauté et au-delà. En développant des compétences de collaboration, de leadership et de responsabilité sociale, nous préparons nos élèves à relever les défis complexes de la société et à contribuer positivement à leur monde.



Conseil scolaire Viamonde

csviamonde.ca

Épanouissement dans son parcours éducatif

Nous considérons l'éducation comme un voyage de découverte et d'épanouissement. Notre école s'engage à fournir des opportunités d'apprentissage diversifiées, des expériences enrichissantes et un soutien personnalisé pour que chaque élève puisse vivre un parcours éducatif épanouissant et mémorable.

Nos valeurs :

- ★ L'inclusion
- ★ Le respect mutuel
- ★ L'épanouissement individuel

Nous nous engageons à inspirer nos élèves à cultiver une culture de collaboration et d'engagement tout en favorisant un environnement accueillant où la diversité est célébrée et où chaque individu se sent valorisé et respecté.



Conseil scolaire Viamonde

csviamonde.ca

LA FRANCOPHONIE, LA DIVERSITÉ ET LA CULTURE

Drapeau franco-ontarien

Le vert et le blanc symbolisent l'été et l'hiver de l'Ontario. La fleur du trille blanc à la droite (*Trillium grandiflorum*) est la fleur emblème officiel de la province de l'Ontario. La fleur de lys à la gauche est le rappel de l'appartenance au peuple Canadien français.



Engagement des parents

Nous vous rappelons que tout parent inscrivant son enfant dans une école de langue française s'engage à participer à la mise en œuvre des buts et des objectifs reliés à la francophonie dans une école de langue française, de s'engager à promouvoir la fierté de la francophonie chez leur enfant et de comprendre que la langue de communication de l'école soit le français.

Santé et sécurité à l'école

Le Conseil scolaire Viamonde reconnaît que l'école a l'obligation d'offrir un environnement sain et sécuritaire à tous les élèves. C'est pour cette raison que le Conseil scolaire Viamonde a élaboré sa [Politique no 3.204](#) qui précise les conséquences obligatoires dont les élèves sont passibles si leurs actes ne se conforment pas aux normes établies. Cette politique vise tous les participant(e)s à la vie scolaire : élèves, parents, tuteurs, tutrices, bénévoles, membres du personnel enseignant et autres, qu'ils se trouvent sur le terrain ou dans les locaux de l'école, à bord des autobus scolaires ou à une activité autorisée par l'école.

L'École élémentaire Félix-Leclerc préconise des moyens pacifiques pour résoudre les conflits et interdit toute forme d'agression. Le personnel de l'école élémentaire Félix-Leclerc a la responsabilité de maintenir un climat où l'on règle les conflits dans le respect et la civilité.

Le code de conduite de l'école est transmis à chaque famille dans une communication distincte. Afin de formaliser votre accord avec les règles et les attentes décrites dans ce dernier, un avis de réception signé est exigé. Cette procédure est importante pour garantir que chaque famille a pris connaissance des engagements requis et est d'accord avec les règles établies.



Conseil scolaire Viamonde

csviamonde.ca

Déroulement de la journée

Heures	Activités
8 h à 8 h 15	Arrivée des élèves
9 h 15 à 9 h 55	Bloc de 100 minutes
9 h 55 à 10 h 25	Récréation
10h 25 à 12 h 05	Bloc de 100 minutes
12 h 05 à 12 h 25	Dîner
12 h 25 à 13 h 05	Récréation
13h10 à 13h15	Relaxation
13 h 05 à 14 h 45	Bloc de 100 minutes
14 h 45 à 15 h 00	épart

Début des la journée scolaire

L'horaire de débarquement des autobus scolaires est de 8h à 8h15.

La supervision des élèves débute à 8 h 00. Avant ce temps, il n'y a pas de supervision pour vos enfants. Donc, pour des questions de sécurité, il est de la responsabilité des parents de respecter les heures de supervision et ne pas débarquer leur enfant avant que les superviseurs soient prêts à recevoir les enfants. Sinon, veuillez contacter [Mme Bibi](#), la direction de la **garderie La Farandole** pour toute information concernant le service de garde avant et après l'école.

Une fois les élèves placés sous la supervision des membres du personnel de l'école, les parents ne sont pas autorisés à se promener dans les couloirs et cela pour des raisons de sécurité.

Fin de la journée scolaire

Les élèves qui prennent l'autobus scolaire se dirigent vers les autobus à 15h00. Les parents responsables du transport de leurs enfants doivent signer le registre de départ des élèves à la fin de la journée et ensuite attendre devant d'école pour récupérer leur enfant.



Conseil scolaire Viamonde

csviamonde.ca

Changement à l'heure de départ de votre enfant

Pour tout changement exceptionnel d'heure de départ (avant 12h45) ou du moyen de départ (pas de bus, pas de garderie...) il est important de prévenir Mme Netty, au secrétariat au préalable **AVANT 14h** en téléphonant au **416-397-2075**. **Se présenter à la réception pendant les heures de classe.**

Visiteurs à l'école (cours d'école et dans l'école)

Tous les visiteurs et toute personne qui entrent dans l'école ou qui veulent accéder à la cour d'école doivent **signer le registre des visiteurs** et doivent **porter une passe de visiteur.**

Procédures à suivre :

- ★ **Retards** : Vous devrez inscrire le nom de votre enfant sur la feuille de retard. Le secrétariat donnera un billet de retard à votre enfant et selon sa classe des amis viendront le chercher pour l'emmener en classe.
- ★ **Venir chercher votre enfant pendant les heures de classe** : Inscrire le nom de votre enfant sur la feuille des départs. Le secrétariat communiquera avec son enseignant(e) et votre enfant viendra vous rencontrer au bureau. ***Il est préférable de communiquer avec l'école avant votre arrivée.***
- ★ **Imprévus et circonstances particulières** : Vous venez à l'école pour laisser un message, apporter un dîner, etc., prière de vous rendre au secrétariat de l'école. Le secrétariat transmettra le message à votre enfant.



Conseil scolaire Viamonde

csviamonde.ca

Absences

Il est très important de communiquer l'absence de votre enfant avant 7h45 au secrétariat par courriel : assiduite-fele@csviamonde.ca ou par téléphone au : 416-397-2075

Notez que les heures de bureau sont de 8 h 00 à 15 h 00.

Veuillez indiquer les informations suivantes dans le corps de votre courriel ou dans votre message téléphonique :

- ☐ Nom et prénom du parent/tuteur/tutrice
- ☐ Nom et prénom de l'enfant
- ☐ Niveau
- ☐ Nom de l'enseignant(e) titulaire
- ☐ La raison de l'absence ou du retard

Collations et dîners

L'école assure la surveillance lors des périodes de dîner et lors des collations. Les élèves sont supervisés par des membres du personnel de l'école et du personnel embauché à cet effet.

Aucun échange de nourriture n'est permis à l'école. Nous encourageons fortement des goûters et des dîners santé. Il est très important de bien nourrir son corps et les études démontrent qu'un corps en santé apprend mieux.

L'école est encore, cette année, subventionnée par la fondation « *Toronto Fondation for Student Success* ». Grâce à cette allocation, nous pouvons offrir, en matinée, des collations aux élèves et leur permettre ainsi de bien commencer la journée. Nous vous demandons tout de même de prévoir suffisamment de nourriture dans la boîte à dîner de votre enfant pour le reste de la journée.

Veuillez noter que toute consommation de friandises et boissons sucrées est interdite à l'école. Pour les fêtes d'anniversaire, nous comprenons que votre enfant veuille le souligner avec ses amis. **Cependant, à cause de plusieurs élèves souffrant d'allergies alimentaires sérieuses (arachides, produits laitiers, gluten, etc.), nous vous demandons de communiquer avec l'enseignante de votre enfant pour discuter des options sans risque.**



Conseil scolaire Viamonde

csviamonde.ca

Mise à jour des informations personnelles

Au courant des premières semaines, le secrétariat vous enverra par l'intermédiaire de votre enfant une fiche personnelle. Il est très important de mettre à jour les informations de votre enfant et de votre famille (exemple : nouveaux numéros de téléphone au domicile et au travail, contact en cas d'urgence, nouvelle adresse ainsi que tout changement pertinent) et de nous renvoyer la fiche corrigée. Vous pouvez également apporter les changements en contactant par courriel le secrétariat à l'adresse suivante :

Mme Netty Widjaya : widjayan@csvgiamonde.ca

Accommodements fondés sur les croyances

Si vous souhaitez demander un accommodement pour votre enfant en raison de vos croyances, vous pouvez le faire en tout temps dans un délai raisonnable. Pour ce faire, il suffit de remplir le Formulaire de demande d'accommodement pour diverses croyances, disponible à l'école. Vous pouvez également demander une exemption à certains enseignements du domaine « Vie saine » en utilisant le Formulaire d'exemption de l'enseignement relatif au Développement de la personne et santé sexuelle; également disponible à l'école. Chaque demande est examinée individuellement et avec respect, conformément au Code des droits de la personne de l'Ontario. Pour en savoir plus sur vos droits et les démarches à suivre, nous vous invitons à consulter le  [Guide d'accommodement](#), et à communiquer avec la direction si vous avez des questions ou besoin d'accompagnement.

Accidents

En cas d'accident mineur, les premiers soins seront administrés et l'élève sera surveillé. Le parent sera contacté afin de prendre une décision réfléchie pour le bien-être de l'enfant.

En cas d'accident grave, les premiers soins seront administrés, les services d'urgence seront contactés et les parents seront avisés aussitôt. Si le parent n'est pas disponible, un membre de l'équipe contactera la personne que vous avez nommée en cas d'urgence. Le parent sera contacté dès que possible et le conseil assumera le coût de transport (ambulance, taxi ou autres).

Selon [la politique 3.304, sur les commotions cérébrales](#), pour toutes blessures à la tête susceptibles d'occasionner une commotion cérébrale, les parents sont contactés afin de prendre une décision réfléchie pour le bien-être de l'enfant.



Conseil scolaire Viamonde

csvgiamonde.ca

Maladie pendant les heures de classe

Si un élève est malade durant les heures de classe, il/elle doit le rapporter à son enseignant(e). L'enseignant(e) ou un membre de l'équipe enverra l'élève directement au bureau. L'administration évaluera le cas, notamment en lien avec les mesures directrices de la santé publique. Par la suite, s'il est nécessaire d'envoyer l'élève à la maison, un membre de l'équipe contactera les parents. Si ces derniers ne sont pas disponibles, il contactera la personne que le parent a nommée en cas d'urgence afin qu'elle puisse venir chercher l'élève.

Conditions médicales

Il est très important d'aviser le secrétariat de tout changement en ce qui concerne les conditions médicales de votre enfant afin d'assurer les suivis nécessaires et son bien-être. L'école respecte toujours les droits de la vie privée de tous et aucune information ne sera divulguée sans autorisation au préalable.

★ **Si votre enfant souffre d'allergies sévères et requiert un EPI Pen, veuillez nous aviser immédiatement l'école afin d'assurer les suivis nécessaires. Il faudra ensuite prévoir d'envoyer un EPI Pen à l'école qui demeurera au secrétariat en tout temps et qui vous sera retourné en fin d'année scolaire.**

Administration des médicaments par l'école

Aucun médicament ne peut être administré sans ordonnance et sans avoir signé un formulaire d'autorisation. Les médicaments pour la grippe ou autres conditions sporadiques ne pourront pas être administrés.

Au cas où votre enfant aurait besoin de médicaments **sous l'ordonnance d'un médecin**, communiquez avec l'école afin de remplir et signer le formulaire d'autorisation.

★ **Tous les médicaments non autorisés par le médecin sont interdits dans l'école.**



Conseil scolaire Viamonde

csviamonde.ca

Conditions météorologiques et intempéries

Les élèves sortent à l'extérieur de l'école pour **une durée de 70 minutes par jour** (1 récréation de 30 minutes et 40 minutes sur l'heure du dîner). Il est fortement recommandé que vos enfants portent des habits convenables selon les prévisions météorologiques.

Froid extrême

Quand la température atteint -17°C (avec ou sans le refroidissement éolien), l'école veille à la sécurité des enfants en s'assurant qu'ils puissent rester à l'intérieur durant les récréations et le dîner.

Pluie et orages

La récréation a lieu à l'extérieur quand le temps est incertain et nuageux. Nous demandons aux parents/tuteurs/tutrices de s'assurer que leur enfant apporte des bottes, un imperméable ou pantalon de pluie afin qu'il/elle puisse jouer et s'amuser dehors. En cas de pluie **abondante**, les récréations auront lieu à l'intérieur.

Temps ensoleillé

Si vous désirez que votre enfant mette de la crème solaire, il ou elle devra l'appliquer tout(e) seul(e) au moment opportun. Les membres du personnel ne peuvent pas prendre en charge cette responsabilité.

Transport scolaire

Les élèves prenant l'autobus scolaire doivent suivre les consignes et les règlements établis en collaboration par le Conseil et Francobus.

Tous les changements à la routine régulière associée au transport lors de la journée scolaire devraient être communiqués avec l'école. Par exemple, lorsque votre enfant ne prend pas l'autobus scolaire (avant ou après l'école), veuillez aviser l'école par courriel.

En cas de fermeture d'école ou d'annulation du transport pour des raisons climatiques ou des situations d'urgence et autres imprévus, un avis sera affiché sur le site internet du consortium d'autobus et sur le site web du conseil scolaire aux adresses internet suivantes : www.francobus.ca, www.csviamonde.ca.

Les avis de fermeture d'école et d'annulation de transport scolaire sont diffusés à la radio et sur le site Facebook et Twitter du conseil scolaire Viamonde.



Conseil scolaire Viamonde

csviamonde.ca

Sécurité dans l'autobus

La sécurité de tous les élèves qui prennent l'autobus est d'une importance primordiale et concerne toute la communauté scolaire.

Les règlements suivants doivent être suivis en tout temps :

- ☐ Il est interdit de stationner sa voiture dans les voies d'autobus scolaire.
- ☐ Il est interdit de se lever ou de circuler dans l'autobus : les élèves doivent rester assis en tout temps dans l'autobus scolaire.
- ☐ Les élèves doivent parler à voix basse dans l'autobus scolaire afin de faciliter les communications.
- ☐ Il est interdit de manger dans l'autobus, et ce pour des raisons de santé et de sécurité.
- ☐ Il est strictement défendu de lancer des objets dans l'autobus ou en dehors de l'autobus.

- ☐ Il est strictement défendu de mettre ses mains, ses pieds ou sa tête à l'extérieur des fenêtres d'autobus.

En cas de non-respect des règlements de sécurité, les étapes de la discipline progressive seront appliquées jusqu'à la décision de sanctionner ou de suspendre l'élève de l'autobus scolaire. Cette décision sera prise en collaboration entre la direction et Francobus.

Communications aux parents

Chaque mois vous recevrez un calendrier et une communication dans lequel vous trouverez tous les événements qui auront lieu au courant du mois. Prière de le lire soigneusement, car de nombreuses informations vous y seront fournies.

Vous recevrez également un calendrier visuel une fois par mois que vous pourrez afficher chez vous.

Nous sommes très fiers de pouvoir partager les accomplissements de nos élèves par l'entremise de la page Facebook de l'école. Veuillez la consulter régulièrement, car elle sert d'outil pour des communications importantes et urgentes.



Conseil scolaire Viamonde

csviamonde.ca

Accompagner la classe lors de sorties éducatives

L'école Félix-Leclerc recherche de nombreux bénévoles pour satisfaire aux nouveaux ratios.

Si vous désirez accompagner votre enfant à une sortie scolaire ou aider l'enseignant(e) dans la salle de classe, vous pouvez devenir bénévole. [La politique](#) et [les directives administratives 4,105](#) – Bénévolat dans les écoles expliquent la procédure à cet effet. Voici les responsabilités d'un bénévole lorsqu'il ou elle accompagne les élèves à une sortie éducative :

- ☐ Planifier d'arriver à l'école à l'heure prévue ou un peu en avance ;
- ☐ Communiquer en français ;
- ☐ Suivre les directives de l'enseignant(e) titulaire ;
- ☐ Retourner à l'école avec les élèves ;
- ☐ Se responsabiliser pour tout le groupe et pas seulement un élève (votre enfant) ;
- ☐ Surveiller les élèves de près pendant les activités ; [Politique 4, 105](#)

Devenir bénévole à l'école Félix-Leclerc

Nos bénévoles contribuent à la réussite de nos élèves. Selon le site du conseil, les bénévoles effectuent des tâches de soutien à l'école, comme, pour appuyer le personnel de l'école. Dans cette perspective, notre école sélectionne, accueille et forme les bénévoles.

Les personnes voulant être bénévoles dans une école Viamonde doivent rencontrer la direction d'école. Durant cette entrevue, un formulaire de demande d'inscription et de renseignements généraux devrait être rempli. La direction d'école prendra la décision finale quant au placement des bénévoles selon les besoins de l'ensemble des élèves et des membres du personnel. Tout bénévole ayant un rôle d'appui à l'école a besoin d'une vérification du casier judiciaire – secteur vulnérable (voir ci-dessous).



Conseil scolaire Viamonde

csviamonde.ca

Vérification du casier judiciaire

Si vous accompagnez des élèves à une sortie éducative de temps en temps ou si vous faites une présentation devant les élèves en salle de classe ET que vous n'êtes jamais laissé(e) seul(e) avec les élèves, vous n'avez pas besoin de chercher une vérification du casier judiciaire.

Si, par contre, vous voulez accompagner les élèves aux sorties scolaires de façon régulière ou si vous voulez aider en salle de classe ET que vous devez être laissé(e) seul(e) avec les élèves, vous aurez besoin d'aller chercher une vérification du casier judiciaire – **SECTEUR VULNÉRABLE**.

Procédure à suivre :

1. Communiquer avec la personne responsable au Conseil au 416-614-0844.
2. Se rendre au Siège social du Conseil scolaire Viamonde au 116 Cornelius Parkway, North York, ON M6L 2K5
3. Présenter **deux** pièces d'identité à la personne responsable, qui vous donnera ensuite le formulaire de demande de vérification.
4. Remplir le formulaire
5. Suivre les démarches pour acheminer votre demande.
6. Lorsque vous aurez reçu le document indiquant que la vérification du casier judiciaire a été effectuée, communiquer avec l'école.

Faire une visite à but pédagogique à l'école Félix-Leclerc

Nos parents sont toujours bienvenus en salle de classe pour partager leur savoir. Si un parent souhaite faire une présentation **ponctuelle** en lien avec la planification de l'enseignant(e), il ou elle n'est pas considéré(e) comme bénévole. Il s'agit d'une simple visite à but pédagogique (ex. présentation d'un métier, atelier de création, lecture **ponctuelle** au groupe). L'enseignant(e) doit cependant en aviser la direction et le parent doit suivre la procédure pour circuler dans les couloirs.



Conseil scolaire Viamonde

csviamonde.ca

Autres informations

Documents indiquant la garde légale en cas de séparation ou de divorce

Pour nous assurer du bien-être de tous nos élèves, il est essentiel que nous soyons informés de toutes les restrictions légales concernant la garde et les droits de visite. Nous vous prions de bien vouloir nous signaler et **nous fournir une copie des documents légaux pertinents** afin que nous puissions les intégrer au Dossier (DSO) de votre enfant. Ces informations doivent être communiquées directement à la **direction de l'école** qui pourra garantir que toutes les dispositions nécessaires soient prises pour respecter les droits de garde établis par la loi.

C'est une obligation légale ...

Selon l'article 72 de la Loi sur les services à l'enfance et à la famille, le personnel doit déclarer un cas d'abus à la Société de l'aide à l'enfance. Il s'agit d'une obligation professionnelle que tout membre du personnel doit se soumettre.

Pour l'élève de moins de 16 ans, tout employé ou la personne bénévole, qui est témoin d'attouchements, d'agressions, d'assauts ou d'abus sexuels, qui soupçonne ou qui reçoit une plainte à cet effet, doit immédiatement en informer la Société de l'aide à l'enfance. La Société de l'aide à l'enfance fera une enquête.



Conseil scolaire Viamonde

csviamonde.ca